République Tunisienne

Projet de développement urbain et de gouvernance locale

Fiche de suivi trimestriel E&S des points focaux locaux

Projets en préparation

Commune : LAMTA
Période (trimestre) : 3ère trimestre 2018 .

a) Mémoire descriptif, explicatif et justification :

(Description de l'état global d'avancement de chaque action (PGES, Consultation publique, ...), des résultats obtenus, de la conformité au MT et MOP, et inclure des exemples de justificatifs en annexe (Liste de vérification, liste des bureaux d'études ou consultants recrutés, PV de réunions, photos, etc)

Tous les projets sont en cours de préparation des études et autres :

- **Le projet de construction des voiries programme 2018 : réception des offres (09 octobre 2018 ouverture de offres) .**
- **Le projet d'aménagement du stade municipal : (annulé) .**
- **Le projet d'acquisition des poubelles : en phase d'identification des besoins .**

b) Détails par projet

N°	Projet	Catégorie		Etude Environnementale			Consultation publique		Action: assistance technique		Formation		Plaintes		Acquisition de terrains		Déplacements de personnes affectées par le projet			Observations (*)
		B	C	PGES		CGEAC	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non	Coût de l'action	
				provisoire	validé															
1	Construction des voiries programme 2018		X	---	---	X	---	X	---	X	---	X	---	X	---	X	---	X	---	
2	Aménagement du stade municipal		X	---	---	X	---	X	---	X	---	X	---	X	---	X	---	X	---	Annulé
3	Acquisition des poubelles		X	---	---	X	---	X	---	X	---	X	---	X	---	X	---	X	---	

(*) Préciser si les mesures environnementales (PGES; CGEAC) ont été inclues dans le DAO travaux, indiquer les actions clés : les difficultés rencontrées, les risques d'accidents environnementaux majeurs, mentionner les blocages, mesures de déplacements de personnes s'il y a lieu, ….)

Récapitulatif :

Nb de projet en cours de préparation (par catégorie) : **02**
Nb de PGES ou CGEAC réalisés : 04
Nb de consultations publiques réalisées : 00
Nb de PGES validés : 00

c) **Aspects fonciers**

Pour chaque projet :

Néant

☐ **Formulaire à remplir en cas de cession volontaire**

Description des parcelles, mode d'acquisition et Information							
Parcelle n°	Statut juridique	Surface en m²	Utilisation	Type d'acte	Information sur les ayants droits/et ou propriétaires	Date	
Nb Total		Total surface					

☐ **Formulaire à remplir en cas d'acquisition à l'amiable**

Description des parcelles				Mode d'acquisition, information et montant						
Parcelle n°	Statut juridique	Surface en m²	Utilisation	Type d'acte	Information sur les ayants droits/et ou propriétaires	Date	Montant provisionnel	Montant définitif	Date	Observations
Nb Total		Total surface					Montant total	Montant total		

Néant

☐ **Formulaire à remplir en cas d'occupation temporaire**

Description des parcelles			Mode d'acquisition, information et montant				Indemnisation				
Parcelle n°	Superficie de la parcelle endommagée et ou occupée	Statutfoncier	Duréed'occupation	Type de culture pratiquée	Nom d'ayants droit	Statut	Prix fixé par ha	Montant fixé de l'indemnisation	Montant reçu	Date de réception	Observations
Nb Total					Nb Total			Montant total	Montant total		

☐ **Plan de réinstallation à préparer en cas d'occupations ou de constructions irrégulières**

- Nombre/Surface
- Acquisitions finalisées/en cours
- Couts induits

Néant

☐ **Formulaire à remplir en cas d'expropriation**

Description des parcelles				Information sur les ayant droits et montant						
Parcelle n°	Statut juridique	Surface en m²	Utilisation	Type d'acte	Information sur les ayants droits/et ou propriétaires	Date	Montant provisionnel	Montant définitif	Date	Observations
Nb Total		Total surface					Montant total	Montant total		

Récapitulatif :

- Surface totale cédée à l'amiable (en m²)
- Surface totale acquise à l'amiable (en m²)
- Surface totale occupée temporairement (en m²)
- Surface totale expropriée (en m²)
- Nombre de plans de réinstallation
- Difficultés rencontrées
- Couts induits

d) Dossier des annexes

- Dossier photos
- PV de réunions et de consultations
- Copies d'actes d'acquisition s'il y'a lieu

LAMTA LE : 03 OCTUOBRE 2018

LE PRESIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL

SNOUSSI ADEL